



*Place cuisine
100% gratuit*

Mitry sur glace

*Du 2 décembre 2017
au 3 janvier 2018*

Du samedi 2 décembre 2017 au mercredi 3 janvier 2018

Fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier

	9h - 10h	10h - 11h	11h - 12h	12h - 13h	13h - 13h30	13h30 - 14h	14h - 15h	15h - 16h30	16h30 - 17h	17h - 18h	18h - 19h
Samedi 2						Inauguration					
Dimanche 3											
Lundi 4											
Mardi 5											
Mécredi 6											
Jeudi 7											
Vendredi 8											
Samedi 9											
Dimanche 10											
Lundi 11											
Mardi 12											
Mécredi 13											
Jeudi 14											
Vendredi 15											
Samedi 16											
Dimanche 17											
Lundi 18											
Mardi 19											
Mécredi 20											
Jeudi 21											
Vendredi 22											
Samedi 23											
Dimanche 24											
Lundi 25											
Mardi 26											
Mécredi 27											
Jeudi 28											
Vendredi 29											
Samedi 30											
Dimanche 31											
Lundi 1 ^{er}											
Mardi 2											
Mécredi 3											

Nocturnes jusqu'à 21h30 les 23 et 29 décembre

 Fermeture	 Tout public (+ de 6ans)	 Jardin de glace (2/6 ans)	 Scolaires
 Centres de loisirs et/ou EMIS (jusqu'à 11h15)	 Associations	 Petite enfance	

Dans le cadre du plan Vigipirate en vigueur, et pour le bon fonctionnement de la patinoire sur le plateau Cusino, le stationnement n'est pas autorisé, pendant la durée de l'initiative, autour de la place Cusino.



Sont interdits :

- les chiens de catégories 1 et 2 ;
- les vélos et les scooters ;
- les bouteilles en verre ;
- les objets tranchants ou pouvant nuire à l'intégrité des personnes ;
- le stationnement de véhicules, sauf les véhicules d'intervention technique et/ou de secours ;
- les sorties de l'espace glace et vestiaire avec les patins ;
- les sacs et effets personnels sur la glace et dans le chalet.

Il est également interdit de boire et/ou de manger sur la piste.

L'accès à la patinoire est conditionné par :

- le port de patins obligatoire ;
- le port de gants obligatoire ;
- le port du casque obligatoire pour les enfants âgés de moins de 12 ans et recommandé aux plus de 12 ans ;
- l'accompagnement par un adulte de plus de 18 ans des enfants de moins de 10 ans.

Les groupes des centres de loisirs et des services jeunesse extérieurs à la ville ne sont pas autorisés.